



Mairie d'Aureville
Le Village
31 320 AUREVILLE

Téléphone: 05 61 76 30 29
Fax: 05 61 76 41 36
Email: mairie.aureville@wanadoo.fr

**Compte Rendu de
réunion**

**Conseil Municipal
d'AUREVILLE**

***Lundi 29
novembre 2010***



SUJETS AVEC DEBATS

APPROBATION DU PROJET DE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT 2010-2015 DU SICOVAL
MODIFICATION STATUTAIRE DU SIVOS DES PORTES DU LAURAGAIS.
INDEMNITES DU PERCEPTEUR

VIE COMMUNALE

COMMISSION URBANISATION/VOIRIE/TRAVAUX/FINANCES LOCALES

PROJET « BIROL »

NUMEROTATION DES HABITATIONS ET APPELLATION DES VOIRIES.

HANGAR LAMOTTE

EAU SALE LA NADALE

URBANISATION

FINANCES LOCALES

COMMISSION ECOLES/PETITE ENFANCE/JEUNES/SPORT/ASSOCIATIONS

ECOLE

BASC

JEUNES

ASSOCIATIONS

CCAS

COMMUNICATION

ACTIVITES INTERCOMMUNALES

COMPTE RENDU DES ACTIVITES DES SYNDICATS INTERCOMMUNAUX.

SICOVAL

AGENDA 21

DECHETS

SIVOS

QUESTIONS DIVERSES

POTS DE FIN D'ANNEE - RAPPEL

DIVERS

Réunion du Conseil Municipal du 29 novembre 2010

Ouverture de séance : 20 heures 30.

Présents :

Mesdames :

1. GROENEN Karine
2. GUTH Dominique
3. MANENT Corinne
4. COMETTI Edwige
5. CALLES Colette
6. CLASTRES Emmanuelle

Messieurs :

7. ESPIC Xavier
8. TARROUX Francis
9. MOUMIN Jean-Marc
10. SALEIL Georges
11. CAMUS Gabriel
12. GIROT Ronan

Absents excusés :

Madame, Monsieur :

1. TORRENT Marie-jo
2. RIOCROS Jean-Pierre

Ordre du jour :

Approbation du Compte rendu de la réunion du 25 octobre 2010

• **Sujets avec débats**

- Approbation de la modification du projet de PLH 2010/2015 du SICOVAL
- Adhésion de la commune de SAINTE FOY D'AIGREFEUILLE AU SIVOS
- Indemnités du percepteur de Castanet-Tolosan

• **Sujets sans débat**

- Vie communale :
 - Compte rendu des actions communales.
- Activités Intercommunales :
 - Compte rendu des activités des Syndicats Intercommunaux.

Questions diverses.

Monsieur le Maire ouvre la séance du Conseil Municipal du 25 octobre 2010, à 20h30.

Membres en exercice : 14 - Présents : 12 - Pouvoir : 0 - Votants : 12

Le compte rendu de la réunion du 25 octobre 2010 est approuvé à l'unanimité.

SUJETS AVEC DEBATS

MODIFICATION DU PROJET DE PLH DU SICOVAL

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les modifications qui ont été apportées au projet de PLH du SICOVAL.

Délibération : Approbation du projet de Programme Local de l'Habitat 2010-2015 du Sicoval

Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'il a reçu notification de la délibération n° 2010-302 du Conseil de Communauté du Sicoval en date du 18 octobre 2010 ayant pour objet l'approbation du projet de Programme Local de l'Habitat 2010-2015 du Sicoval modifié suite à l'avis de l'Etat.

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que les demandes de modifications de la part de l'Etat portent sur les points suivants :

- redéfinir les objectifs d'accession à la propriété
- déterminer des objectifs de production de logements locatifs à loyer libre
- préciser la typologie de l'offre nouvelle en logements locatifs sociaux et très sociaux
- distinguer la part de production en neuf, en réhabilitation et en renouvellement urbain
- renforcer l'action en matière de lutte contre l'habitat indigne
- déterminer la taille des logements à produire
- développer les actions en faveur d'une offre adaptée aux publics spécifiques (logement étudiant, accueil des gens du voyage, logement des personnes défavorisées et logement des personnes âgées)
- territorialiser la production de logements
- renforcer l'articulation entre PLH et documents d'urbanisme
- lutter contre l'étalement urbain et limiter la consommation foncière
- afficher les moyens nécessaires à la mise en œuvre du PLH

Les réponses apportées à ces demandes de modifications sont précisées dans le document joint en annexe à la présente délibération.

Le Conseil de Communauté s'étant prononcé favorablement sur ces points ;

Vu la délibération du Conseil de Communauté n°2009-107 du 8 juin 2009 approuvant la Phase 1 : élaboration d'un diagnostic habitat du PLH du Sicoval;

Vu la délibération du Conseil de Communauté n° 2010-158 du 5 juillet 2010 approuvant le projet PLH du Sicoval dans sa globalité;

Vu la délibération du Conseil de Communauté n° 2010- du 18 octobre 2010 approuvant le projet PLH du Sicoval modifié suite à l'avis de l'Etat;

Conformément aux articles L.302-2 et R.302-9 du Code de la Construction et de l'Habitation, les conseils municipaux des communes concernées disposent d'un délai de 2 mois à compter de la notification pour délibérer sur le projet de PLH modifié.

Après avoir entendu l'exposé du Maire, le conseil municipal délibère et approuve à **l'unanimité** le projet de PLH du Sicoval.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

ADHESION DE LA COMMUNE DE SAINTE FOY D'AIGREFEUILLE AU SIVOS

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de la demande d'adhésion de la commune de Sainte-Foy-d'Aigrefeuille au SIVOS.

Il rappelle l'historique de cette affaire.

Délibération : Objet : Modification Statutaire du SIVOS des Portes du Lauragais.

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le dossier suivant :
Notre commune est membre du SIVOS des Portes du Lauragais. A ce titre, et conformément aux dispositions du **Code Général des Collectivités Locales**, notre conseil municipal doit être consulté sur toutes décisions prises par le comité syndical du SIVOS qui modifient les statuts du syndicat.

Lors de son assemblée générale du **16 septembre 2010**, le comité syndical du SIVOS a approuvé la modification statutaire **visant à modifier le périmètre d'intervention du SIVOS, par l'adjonction de la commune de St-Foy-d'Aigrefeuille.**

Conformément aux dispositions du **CGCT**, à compter de la notification de la délibération de l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale au maire de chacune des communes membres, le conseil municipal de chaque commune dispose d'un délai de trois mois pour se prononcer sur la modification envisagée. A défaut de délibération dans ce délai, sa décision est réputée favorable.

La décision de modification est subordonnée à l'accord des conseils municipaux dans les conditions de majorité requise pour la création de l'établissement.

(deux tiers au moins des conseils municipaux des communes intéressées représentant plus de la moitié de la population totale de celles-ci, ou par la moitié au moins des conseils municipaux des communes représentant les deux tiers de la population.

Cette majorité doit nécessairement comprendre l'accord des communes dont la population est supérieure au quart de la population totale concernée.

Le conseil Municipal, à la majorité des membres présents,

- Entendu Monsieur le Maire,
- Vu la délibération n°065-2010 du comité syndical du SIVOS des Portes du Lauragais,

N'APPROUVE PAS ces modifications statutaires.

INVITE Monsieur le Maire à notifier cette délibération à Mme la Présidente du syndicat.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

INDEMNITES DU PERCEPTEUR

Monsieur le Maire rappelle à son Conseil Municipal que chaque année il convient de voter les indemnités de fonction au percepteur de la commune.

Délibération : INDEMNITE DU RECEVEUR - Année 2010.

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée que l'arrêté interministériel du 16 novembre 1983, publié au Journal Officiel du 17 décembre 1983, fixe les conditions dans lesquelles une indemnité de conseil peut être attribuée au Receveur.

Le Conseil Municipal,

- Considérant que Monsieur Alain LEMOINE a été nommé Trésorier Principal de CASTANET TOLOSAN au mois de janvier 2009, décide de lui attribuer, pour l'année 2010 l'indemnité assortie du taux plein du tarif, telle qu'elle est prévue à l'article 4 du décret précité.

Le décompte pour la période s'élève à **381,96€ brut.**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

VIE COMMUNALE

Commission urbanisation/voirie/travaux/finances locales

Projet « Birol »

Le projet de vente de la ferme Birol s'est concrétisé, les futurs propriétaires envisagent de créer un hôtel restaurant. Le Permis de Construire va être déposé. Monsieur le Maire présente le dossier à son Conseil Municipal.

Les problèmes rencontrés pour le raccordement à l'assainissement collectif, engendrés par le litige relatif au projet de création d'une nouvelle station d'épuration à Lacroix-Falgarde, risquent de bloquer la délivrance de nouveaux permis de construire sur la commune en général et plus particulièrement dans ce secteur. Monsieur le Maire se charge de contacter Madame GARRIGUES, Présidente de la commission eau et assainissement du SICOVAL pour que les permis de construire du restaurant et du lotissement Plein Sud ne soient pas pénalisés par cette situation ; les Certificats d'Urbanisme ont, en effet, été délivrés.

Numérotation des habitations et appellation des voiries.

Monsieur le Maire rappelle la prochaine réunion publique qui se déroulera le **vendredi 10 décembre 2010, à 20h30**. Les courriers nominatifs sont à récupérer en Mairie pour une distribution rapide auprès de la population.

Hangar LAMOTTE

Monsieur DENAY, représentant les consorts Lafforgue, propriétaires du hangar, propose une rencontre à la Mairie, le 21 décembre 2010, à 17h.

Eau sale La Nadale

La « grosse purge » de 24 heures n'a pas donné de résultats concluants. Aucune amélioration n'a été constatée.

Le principe de la première tranche des travaux s'élevant à 170 000€ a reçu un avis favorable de la commission de l'eau du SICOVAL. Une autre réunion de cette commission aura lieu le 14 décembre 2010 pour valider le financement de cette opération. Un rendez-vous avec Monsieur FONQUERNI est prévue mercredi 1^{er} décembre 2010. Monsieur le Maire proposera à Mme Michèle GARRIGUES Présidente de la commission eau et assainissement du SICOVAL de pratiquer un dégrèvement sur les tarifs de l'eau pour les administrés impactés.

Urbanisation

Tous les permis de construire des communes de Vigoulet-Auzil, de Lacroix Falgarde et d'Aureville situés sur des terrains reliés à l'assainissement collectif sont refusés suite aux difficultés de création de la nouvelle station d'épuration de Lacroix-Falgarde.

Une réunion publique est programmée le 7 décembre 2010, à 20h30 à Lacroix-Falgarde.

Finances locales

Délibération : Décision Modificative Budgétaire

Article/Chap.	Désignation	F/I	S	Opéra°	Proposé	Voté
2158/21	Autres matériels & outillage	I	D	242/10	3 660.00 €	3 660.00 €
280414/040	Amort subv. Equip. Communes	I	R		3 660.00 €	3 660.00 €

Commission Ecoles/Petite Enfance/Jeunes/Sport/Associations

Ecole

SIEMCA

La nouvelle version des plans de la nouvelle école a été présentée. Les surfaces ont été revues à la baisse. Le dossier administratif est toujours en cours.

RPI

Conseil d'école

108 élèves sont inscrits au RPI cette année.

BASC

Les activités en intérieur fédèrent toujours autant d'enfants

Rappel le loto du BASC au bénéfice du Téléthon se déroulera le 4 décembre 2010

La Mairie a réalisé des achats de matériel de sport pour environ 550 €.

Jeunes

Collecte

La commission « Jeunes » a organisé une collecte. La journée s'est très bien passée et a été très conviviale. De nombreux dons ont été enregistrés.

Associations

Foyer Rural

Au cours de l'Assemblée Générale du 6 novembre 2010, Madame Oda BOISLIVEAU a été élue Présidente et Madame CABRERA Brigitte, vice Présidente.

Campestral

La réunion des bénévoles a réuni une cinquantaine de participants sur environ 115 invités. Un moment très sympathique.

Divers

- Assemblée Générale de la pétanque : 5 décembre 2010
- Noël des enfants : 19 décembre 2010

CCAS

Le questionnaire des aînés a été distribué, déjà des retours en mairie.

Tournée des aînés

A voir la disponibilité des éphémérides créés par la section scrap du Foyer Rural, ne pas oublier d'appeler les « jeunes » qui veulent se joindre aux groupes de distribution.

Logements sociaux

Les logements sociaux seront livrés le 3 décembre 2010.

Communication

Le Cossignol infos est actuellement sous presse ... la relecture est prévue pour la semaine prochaine.

ACTIVITES INTERCOMMUNALES

Compte rendu des activités des Syndicats Intercommunaux.

SICOVAL

Prochaine conférence des Maires le 15 décembre 2010

En janvier ou février 2011 : présentation des travaux du groupe « gouvernance externe »

Prochaine réunion du Conseil de Communauté, le 6 janvier 2011

Commissions du SICOVAL

AGENDA 21

Le forum public de restitution des réunions citoyennes organisées dans le courant de l'année 2010, s'est déroulé le 27 novembre 2010 à Baziège. Cette journée a été l'occasion de présenter les associations qui œuvrent dans le cadre de l'économie solidaire.

Déchets

Compte tenu de la satisfaction des usagers, la pérennisation du nouveau service de broyage à domicile est envisagée. A cet effet, la titularisation des 2 agents recrutés en avril 2010 sera soumise à l'approbation du prochain conseil de communauté.

Questions diverses

POTS de fin d'année - Rappel

- Personnel : Vendredi 17 décembre 2010, 19h00.
- Associations, Commissions, Nouveaux Arrivants, Instits : Vendredi 03 décembre 2010, 18h30.
- Vœux du Maire : Dimanche 16 janvier 2011

Divers

- Anniversaires : Bon anniversaire à Francis et Jean-Marc.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à minuit (environ)

La prochaine réunion du Conseil Municipal se déroulera le lundi 3 janvier 2011, à 20h30.

BONNES FÊTES !